

Préface

Par Michel BARNIER

Négociateur en chef chargé de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni au titre de l'article 50 du Traité UE

L'Union européenne est à un tournant.

Les futurs historiens verront peut-être l'année 2016 – marquée par le référendum au Royaume-Uni, le changement de pouvoir à Washington, des tensions géopolitiques, des attaques terroristes et la montée des partis populistes – comme le moment d'une prise de conscience. 2016 pourrait devenir l'année où l'UE a compris qu'elle ne devait compter que sur ses propres forces. L'année où nous, Européens, avons compris que nul ne fera pour nous ce que nous ne ferons pas nous-mêmes.

Lorsque le Président de la Commission européenne m'a confié la responsabilité de conduire, à la suite du référendum britannique du 24 juin 2016, la négociation avec le Royaume-Uni, la stupéfaction prédominait sur notre continent. Nous avons du mal à croire que les citoyens britanniques venaient de décider, souverainement, de mettre fin à 44 ans d'histoire commune. Nous avons eu du mal à réaliser, quelques mois plus tard, que la relation transatlantique risquait de changer sous l'effet de l'élection de Donald Trump. De même qu'après chaque attentat terroriste, nous avons du mal à croire que des enfants de nos pays puissent commettre l'irréparable sur notre sol.

Face à tout cela, nous disposons encore de peu de recul. Mais, à chaque fois, de ces moments de stupéfaction est née une réponse commune. Très vite, après le référendum britannique, les Européens ont exprimé leur envie de continuer à avancer ensemble. Très vite, après l'élection de M. Trump, l'Union a réaffirmé avec force son engagement en faveur du multilatéralisme et de la lutte contre le changement climatique. Très vite, après chacun des attentats que nous avons vécus sur notre sol, à Paris, Bruxelles, Nice, Londres, Manchester, Berlin, Stockholm ou encore Barcelone, se sont manifestées la solidarité entre les peuples européens et une détermination à combattre la terreur, côte à côte.

C'est la preuve que ce qui nous unit, c'est-à-dire nos valeurs communes et notre envie d'être ensemble, est plus fort que tout ce qui pourrait nous diviser.

Paradoxalement, le Brexit – parce qu'il constitue une remise en cause existentielle de ce qui nous lie – renforce cette unité. Depuis ma prise de fonctions, je me suis rendu dans chacune des capitales européennes afin d'y rencontrer les gouvernements, les Parlements, mais aussi les syndicats et les organisations patronales. Partout, j'ai perçu une même prise de conscience collective et un même esprit de responsabilité devant la gravité des enjeux et des défis. Notre devoir collectif – en tant que citoyens engagés – est d'apporter, ensemble, des réponses à ces défis.

C'est ce que nous faisons en cherchant à organiser un retrait ordonné du Royaume-Uni, prélude nécessaire à la construction d'un partenariat ambitieux entre ce pays et l'Union européenne. Cela suppose, dans un premier temps, de garantir les droits des citoyens européens vivant au Royaume-Uni et des Britanniques présents dans l'UE, de solder les comptes entre nous et de nous mettre d'accord sur les conditions nécessaires au maintien de la stabilité et du dialogue en Irlande. Aussitôt que nous aurons accompli un progrès suffisant sur ces trois questions essentielles, nous discuterons avec le Royaume-Uni de notre partenariat en matière de commerce ou en matière de sécurité et de défense. Cette deuxième phase devra néanmoins respecter des principes essentiels tenant à ce que le Royaume-Uni deviendra, en mars 2019, un État tiers, qui ne saurait être dans une situation aussi favorable qu'un État membre. Parmi ces principes, pensons notamment à l'intégrité du marché intérieur, à l'indivisibilité des quatre libertés (la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes) qui en sont le fondement ou encore à l'autonomie du processus de décision de l'Union.

Répondre aux défis d'aujourd'hui, c'est aussi ce que fait la Commission européenne, sous l'impulsion du président Juncker et dans le droit-fil du Livre blanc sur l'avenir de l'Union publié en mars 2017 à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome. C'est un effort collectif qu'il nous revient d'accomplir :

- Pour réformer, et corriger certaines directives, comme on vient de le faire sur le détachement des travailleurs ;
- Pour poursuivre le renforcement de l'Union économique et monétaire, en transformant le mécanisme européen de stabilité en véritable fonds monétaire européen et en créant, un jour, le poste de ministre européen de l'Économie et des Finances ;
- Pour fonder, à côté de l'Union bancaire, une véritable Union des marchés de capitaux qui prouvera que l'Union dispose des compétences, des fonds et des structures pour rester un centre financier de premier plan, après la sortie de l'UE de la City de Londres ;

- Pour continuer à bâtir une défense européenne, dans la lignée des avancées récentes promues par la Commission européenne, que constituent le Fonds européen de la défense et le lancement d'une coopération structurée permanente ;
- Pour continuer à construire notre « Europe globale », qui a déjà des accords commerciaux avec 60 pays dans le monde et qui s'apprête à négocier avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
- Pour bâtir un nouveau partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique en matière de développement ;
- Pour relever le niveau d'ambition de notre politique étrangère vis-à-vis des crises internationales, face auxquelles notre Union ne peut rester inactive.

C'est en menant de front tous ces chantiers, en y réfléchissant de concert, en y apportant des solutions efficaces et novatrices que nous répondrons à la question que pose ce numéro de *Réalités industrielles*. Les contributions de grande qualité rassemblées ici apportent, de par leur diversité, de nombreux éléments allant en ce sens. À chacun d'entre nous, maintenant, de nous en saisir pour dessiner ensemble l'avenir de notre continent !